

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

1

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 MAI 2010
AJOURNÉE AU 8 JUIN 2010

Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 25 mai 2010 ajournée au 8 juin 2010 à 21 heures, à la salle Orchidée située au siège social de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil.

SONT PRÉSENTS :

COMMISSAIRES :

Mmes Nathalie Boisclair, Lucie Désilets, Michelle Laguë et Nicole Leblanc

MM Roch Dumont, Michel Gervais et Normand Héroux

Formant quorum sous la présidence de Mme Lucie Désilets.

COMMISSAIRES REPRÉSENTANT LES PARENTS:

Du secondaire : Mme Chantal Boisselle

Du primaire : M. Nicolas Léonard

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE:

Mme Francine Chabot, commissaire

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS:

M. André Byette, directeur général

M. Daniel Ouimet, directeur général adjoint

Me Marylène Drouin, directrice du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications

M. Daniel Tremblay, directeur du Service des ressources humaines

M. Éric Dion, conseiller en gestion du personnel au Service des ressources humaines

M. Éric Gingras, vice-président du Syndicat de l'enseignement de Champlain, section Marie-Victorin

Mme Annick Coulombe, conseillère en relations de travail du Syndicat de l'enseignement de Champlain, section Marie-Victorin

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La présidente, Mme Lucie Désilets, déclare la séance ouverte.

Il est 21 h 15.

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

2

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 MAI 2010
AJOURNÉE AU 8 JUIN 2010

53-CE-2009-2010

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par M. Michel Gervais:

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
8. Affaires du Service des ressources humaines
 - 8.1 Renvoi ou entente avec un enseignant
11. Affaires du Service des ressources matérielles
 - 11.6 Immeuble du 1940, boul. Marie – aménagement de classes d'éducation aux adultes 16-18
18. Ajournement ou clôture de la séance

54-CE-2009-2010

RENOI OU ENTENTE AVEC UN ENSEIGNANT

Le huis clos est demandé par le commissaire Roch Dumont. Cette proposition est adoptée à l'unanimité. Il est 21 h 16.

Sur proposition du commissaire Normand Héroux, la séance publique reprend à 21 h 55.

Attendu la lettre d'attentes signifiée et remise à l'enseignant S. M. par la directrice Christiane Leclerc en date du 18 février 2010;

Attendu l'assignation à domicile de l'enseignant S. M. avec plein traitement à compter du 15 mars 2010;

Attendu les rencontres des 15 et 31 mars avec la direction générale, rencontres auxquelles participaient outre M. Daniel Ouimet, directeur général adjoint, la direction de l'école, Mme Leclerc, une représentante du syndicat, Mme Coulombe ainsi que l'enseignant S. M.;

Attendu l'avis en vertu de la clause 5-7.04 remis à l'enseignant S. M. en date du 20 mai 2010 constituant l'avis relevant sans traitement de ses fonctions l'enseignant S. M., en vue de la résiliation de son engagement;

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

3

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 MAI 2010
AJOURNÉE AU 8 JUIN 2010

Attendu le rapport fait aux membres du Comité exécutif par la Direction générale et la direction du Service des ressources humaines;

Attendu les représentations syndicales faites lors de la présente séance;

Attendu la lourdeur du dossier de l'enseignant S. M. et la chronicité des reproches qui lui sont adressés;

Attendu les obligations imposées par la Loi à la Commission scolaire d'assurer que des services de qualité soient dispensés à chacun des élèves qui lui sont confiés.

Attendu les obligations imposées par la Loi à tous les enseignants en termes de devoir, de même que les fonctions prévues à la convention collective pour tous les enseignants;

Attendu l'incapacité de l'enseignant S. M. de fournir une prestation de travail conforme aux règles de l'art et aux attentes légitimes de son employeur;

Attendu la très grave négligence dans l'accomplissement de ses devoirs qu'a démontrée l'enseignant S. M.;

Attendu l'inconduite grave dont il a fait preuve;

Attendu l'insubordination chronique qu'il a également démontrée;

VU TOUT CE QUI PRÉCÈDE, IL EST PROPOSÉ PAR Mme Nicole Leblanc:

DE RÉSILIER l'engagement de l'enseignant S. M. et de procéder à son congédiement pour incapacité, pour négligence dans l'accomplissement de ses devoirs, pour inconduite et pour insubordination.

Adoptée à l'unanimité

**IMMEUBLE DU 1940, BOUL. MARIE – AMÉNAGEMENT DE CLASSES
D'ÉDUCATION AUX ADULTES 16-18**

Ce point est reporté.

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

4

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 MAI 2010
AJOURNÉE AU 8 JUIN 2010

55-CE-2009-2010

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

Il est proposé par Mme Lucie Désilets que la séance soit ajournée au mardi 15 juin 2010 à 21 heures à la salle Orchidée.

Adoptée à l'unanimité.

La séance est ajournée. Il est 22 heures.

Présidente

Secrétaire générale